**Prise de parole lors des célébrations (à adapter selon votre milieu)**

Le diocèse de Nicolet souligne pour la première année le Dimanche de la prévention, le 7 septembre 2025.

Depuis quelques années, l’Église catholique du Canada manifeste ouvertement son intention d’enrayer les abus sexuels en milieu ecclésial. En ce sens, divers protocoles ont été adoptés par les évêques québécois et canadiens pour prévenir ces drames.

Au diocèse de Nicolet, un comité de prévention et de protection contre les abus sexuels a été mis sur pied en 2020 pour réfléchir à des moyens concrets de prévention. C’est aussi à ce moment qu’a été implantée une procédure d’encadrement sécuritaire des intervenantes et intervenants ecclésiaux. Ainsi, ceux et celles qui interviennent dans les activités de l’Église sont formés en matière d’éthique et de vigilance. S’est ajoutée à cela une vérification des antécédents judiciaires pour les personnes qui œuvrent auprès de groupes vulnérables de même que pour tout le personnel salarié en paroisse et au diocèse. Enfin, différents outils ont été développés afin d’encadrer la protection des personnes.

C’est dans cet esprit qu’a été pensé le Dimanche de la prévention. Il s’agit d’un moment privilégié pour aborder le sujet. Ouvrons la discussion et soyons proactifs dans la prévention des abus sexuels, de sorte que tout un chacun se sente en confiance et en sécurité dans toutes les sphères d’activité de l’Église!